

# Conférence Régionale de la Souveraineté Alimentaire 27 mars 2026



Jean-Louis CAZAUBON

Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées  
Méditerranée

Pierre-André DURAND,  
Préfet de la région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne

Denis CARRETIER,

Président de la Chambre régionale d'agriculture  
d'Occitanie

Echanges avec la salle

Christiane LAMBERT,

Grand témoin national

Référente nationale du Groupe sectoriel Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin, palmipède gras)

# Témoins régionaux

Denis MOUSTEAU

Directeur Commercialisation - Coopérative Val de Gascogne

Presse de Gascogne : produire des tourteaux biologiques de tournesol highPro pour renforcer notre souveraineté protéique



# Huilerie Presse de Gascogne

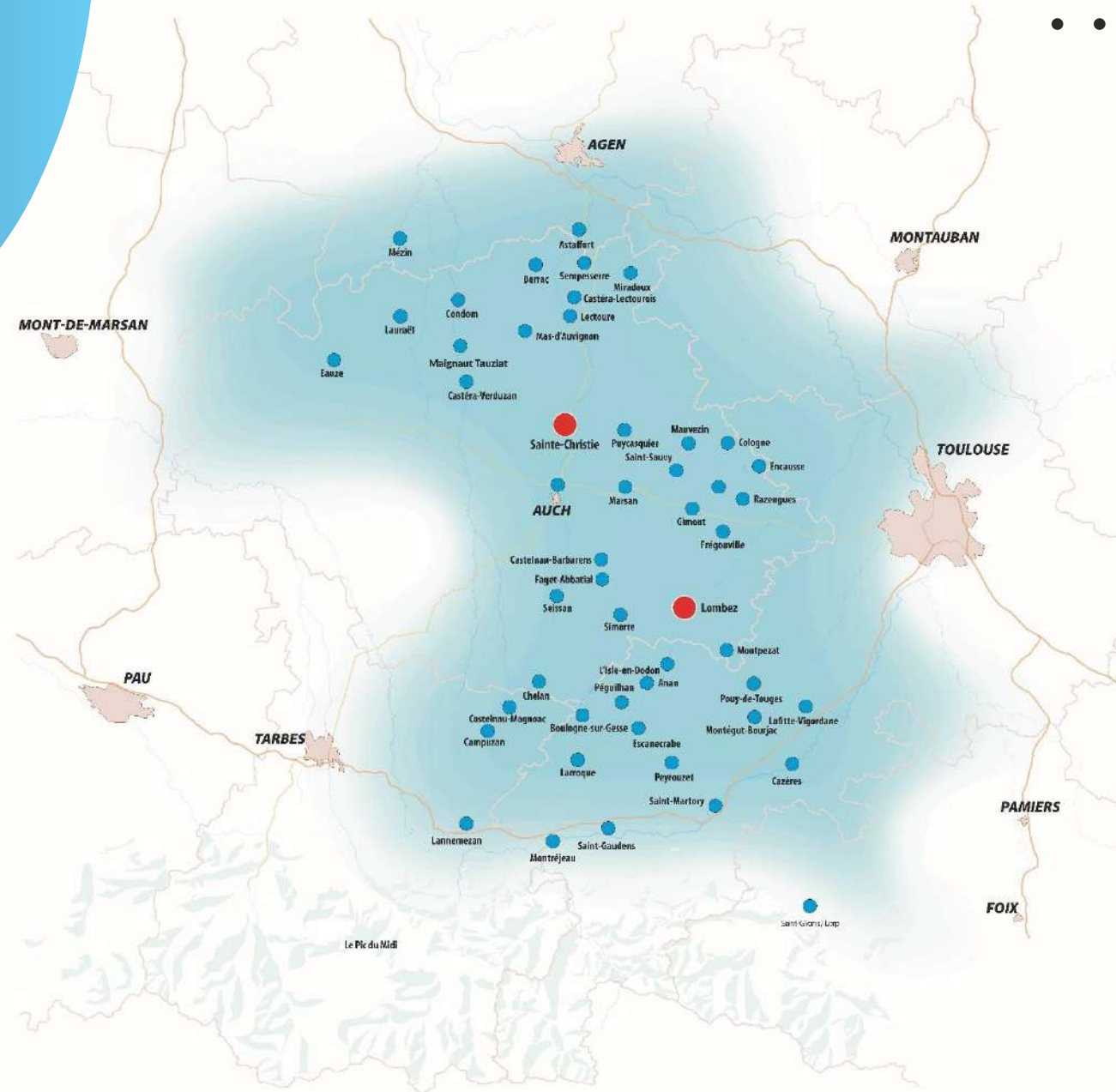




# Un Territoire

Val de Gascogne est un groupe coopératif agricole régionale présent sur 5 départements : Gers (32), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65), Ariège (09) et Lot-et-Garonne (47).

Fiers de notre modèle coopératif, nous plaçons l'Homme au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi la relation de proximité avec nos adhérents constitue une priorité.



# Les Chiffres clés

Notre Coopérative a été créée par et pour les agriculteurs qui en sont à la fois les adhérents et les sociétaires. Ils mutualisent ainsi l'investissement des outils de production, la négociation et la distribution des produits d'approvisionnement, la transformation des productions et leur commercialisation.



**270 millions**  
d'euros de  
chiffre d'affaires



**3 500**  
Agriculteurs  
adhérents-clients



**400 000**  
tonnes de céréales  
collectées



**405 salariés**  
présents sur 70  
sites





# Témoins régionaux

Pierre MELIET, DG Florette France

Sébastien TRIPON, DG Cofruit d'Oc

Des pommes des producteurs de Cofruit d'Oc,  
transformées chez Florette et consommées chez  
Mac Do

Des pommes des producteurs de Cofruit d'Oc, transformées chez Florette et consommées chez Mac Do



# Contexte régional sur la souveraineté alimentaire

Olivier ROUSSET

Directeur régional

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt Occitanie

# Conférences Souveraineté alimentaire

# Rappel du contexte et des objectifs

## La souveraineté alimentaire est inscrite dans la LOSARGA comme intérêt général majeur

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) publiée le 25 mars 2025 prévoit dans son article 1<sup>er</sup>, avec la création de l'article L. 611-1-1 dans le code rural et de la pêche maritime, **l'élaboration par les filières d'une stratégie à horizon 10 ans** ainsi que **l'organisation en 2026 de « conférences de la souveraineté alimentaire »**. Ces travaux doivent faire ensuite l'objet d'**une synthèse** présentée lors d'**une « conférence nationale de la souveraineté alimentaire »** présidée par la ministre chargée de l'agriculture. Chaque stratégie de filière devra faire l'objet d'une revue à mi-parcours (soit en 2031).

**Objectif** : Regagner des points de souveraineté sur notre marché intérieur et renforcer notre compétitivité afin d'exporter de nouveau tout en tenant compte du changement climatique, du contexte géopolitique et de l'évolution des attentes du consommateur.

### **Méthode** :

- Co-construction avec les acteurs professionnels
- Mise à jour tous les 5 ans d'un rapport parlementaire sur les progrès effectués
- Organisation d'une grande conférence sur la souveraineté alimentaire dès 2026

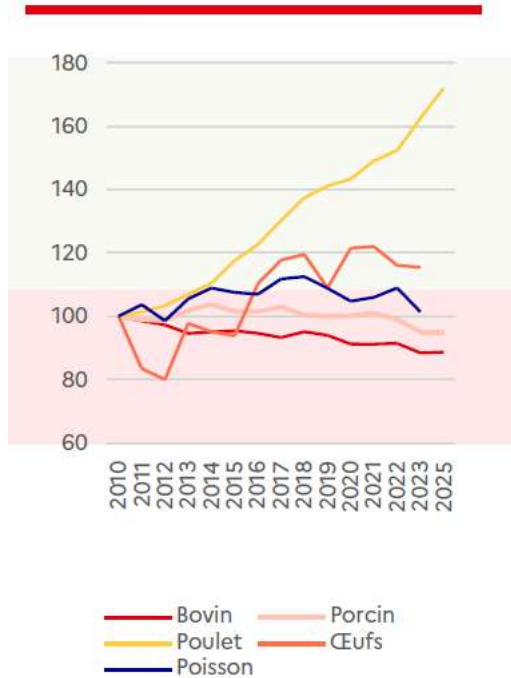
# Les enjeux de la souveraineté alimentaire

Comprendre les grands facteurs d'évolution pour bâtir un plan d'action commun

## Les tendances / évolution des consommateurs

Évolution de la consommation par bilan

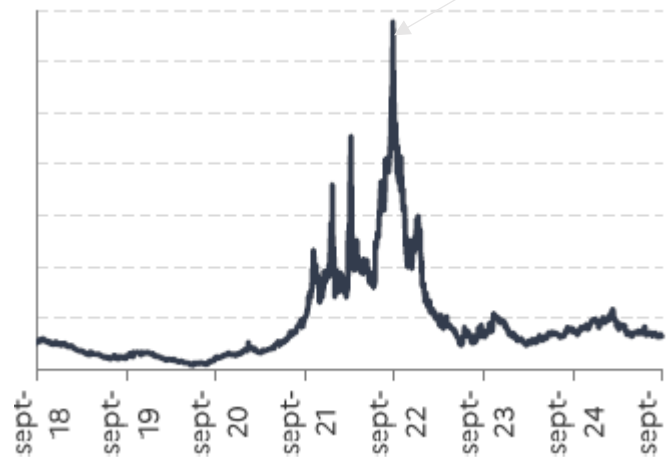
### Viandes & Poisson



## Le contexte géopolitique

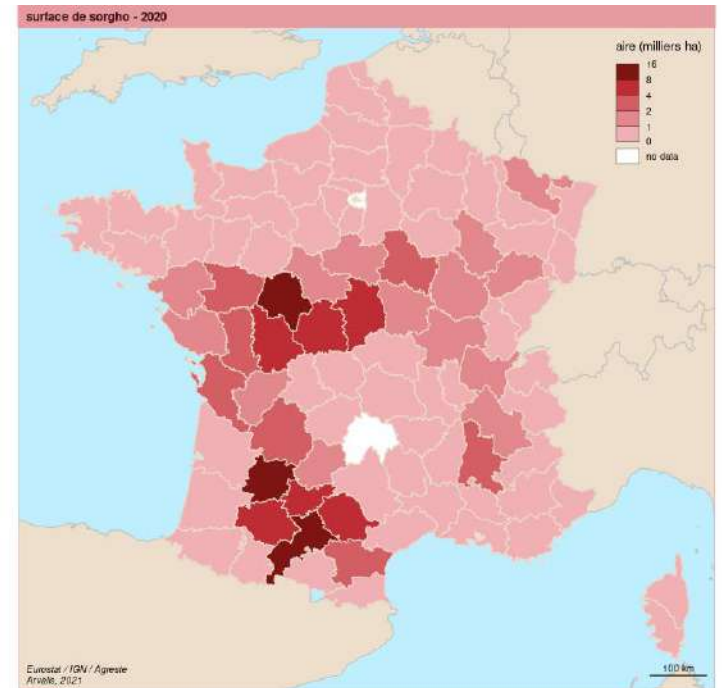
Gaz – Dutch TTF -  
€/MWh

Guerre en Ukraine



## Le changement climatique

Déplacements des cultures : Surface en sorgho en 2020



# Les indicateurs utilisés :

## **Auto approvisionnement**

Cette notion peut-être mesurée par le rapport entre la production et la consommation d'un territoire

Sources :      *La production : Agreste statistiques agricoles annuelles*

*La consommation : des références en quantité par habitant*

## **Contribution de l'Occitanie à la production métropolitaine :**

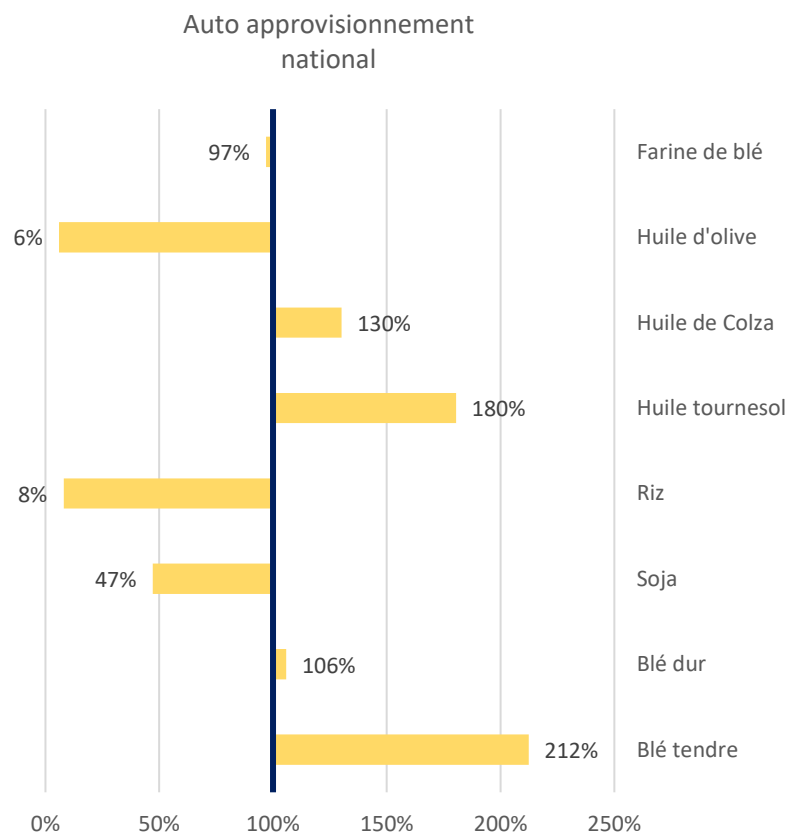
*production Occitanie/ production métropolitaine (% métropole)*

## **Tendance relative au potentiel de production :**

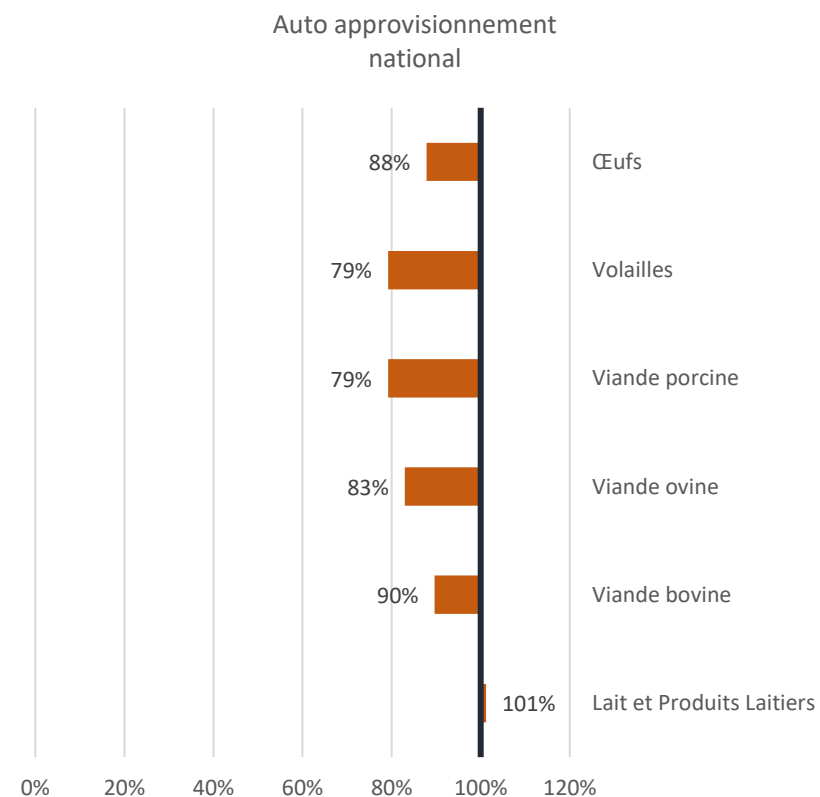
Évolution des surfaces ou cheptel sur la période 2019-2024

# Auto approvisionnement métropolitain pour quelques filières

## Grandes cultures



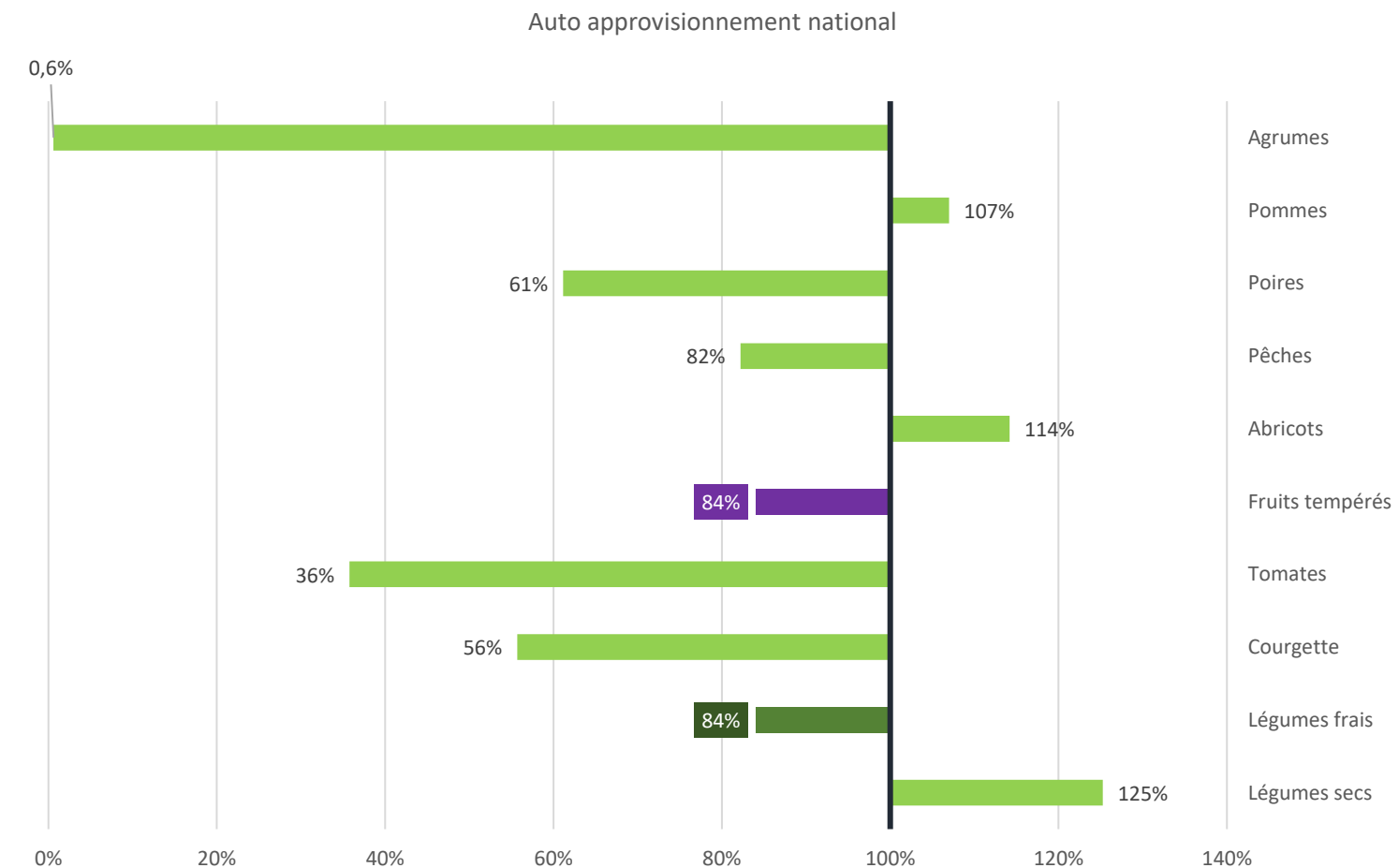
## Viandes, lait et œufs



Source: Agreste, Statistique agricole annuelle et consommation nationale 2023 (ratios)

# Auto approvisionnement métropolitain pour quelques filières

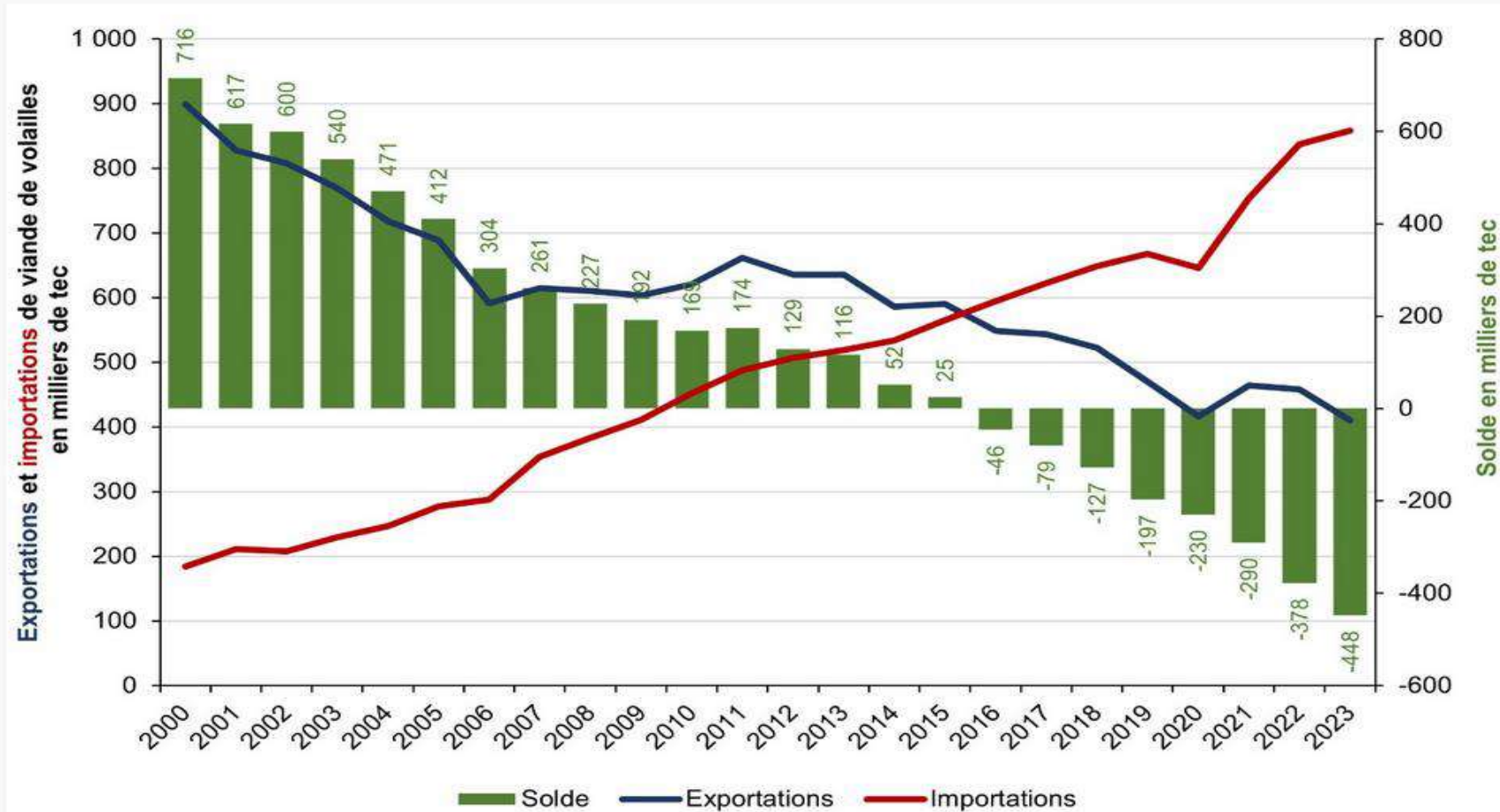
## Fruits et légumes



Source: Agreste, Statistique agricole annuelle et consommation nationale 2023 (ratios)

# Evolution commerce extérieur de la France en viande de volailles 2000 à 2023

Figure 8. Commerce extérieur de la France en viande de volailles (milliers de tec) entre 2000 et 2023 (Source : Douanes françaises/ Traitement INRAE, SMART).



# Contribution de la production régionale à la production nationale et évolution de la production régionale

## En grandes cultures

Occitanie % métropole

Tendance du potentiel de production régional (2019-2024) :

**Blé dur** 28%

**Baisse** - 6% 

Blé tendre 4%

**Baisse** - 15% 

**Tournesol** 22% (huile)

**Hausse** +4% 

**Soja** 24 % (FAB\*)

**Baisse** - 30% 

Maïs 10% (FAB)

**Baisse** - 14% 

Riz 17%

**Baisse** - 26% 

\* FAB = fabrication aliment du bétail

## Oléiculture

Occitanie % métropole

Olive 23% (huile)

**Hausse** +29 % 

# Contribution de la production régionale à la production nationale et évolution de la production régionale

## En élevage

Occitanie

% métropole

### Forte contribution pour filière ovins

Tendance du potentiel de production régional (2019-2024) :

**Lait ovins** 69%

Lait caprins 13 %

Lait bovins 3%

Veaux 13%

Viande bovine 5%  
(autres)

**Agneaux** 36%

Poulets 4%

Œufs 3%



EXPORT de 120 000  
broutards



Présence  
significative  
en Occitanie

Stabilité

Hausse + 7%



Baisse - 19%



Baisse - 19%



Baisse - 12%



Baisse (allaitant) - 4%



Hausse + 3%



Hausse + 1%



# Contribution de la production régionale à la production nationale et évolution de la production régionale

## En Fruits

Occitanie

% métropole

6 produits avec contribution > à 30%

Tendance du potentiel de production régional (2019-2024) :

Pommes  
 Abricots  
 Pêches  
 Kiwi  
 Prunes de table  
 Raisin de table  
 Poires  
 Noix  
 Amandes  
 Noisettes  
 Agrumes

25%  
 39 %  
 49%  
 35 %  
 38%  
 36%  
 12%  
 15 %  
 36%  
 23%  
 3%

Présence  
significative  
en Occitanie



Circuits  
courts

Stabilité

Baisse - 9%



Hausse +2%



Hausse +3%



Hausse + 3%



Baisse -2%



Hausse + 19%



Hausse +14%



Hausse + 84%



Stabilité

Hausse +150%



# Contribution de la production régionale à la production nationale et évolution de la production régionale

## En Légumes

Occitanie

% métropole

Melons	46%
Concombres	19 %
Salades	13 %
Courgettes	23 %
Ail	47 %
Artichaut	24%
Légumes secs	19 %



Présence  
significative  
en Occitanie

Circuits  
courts

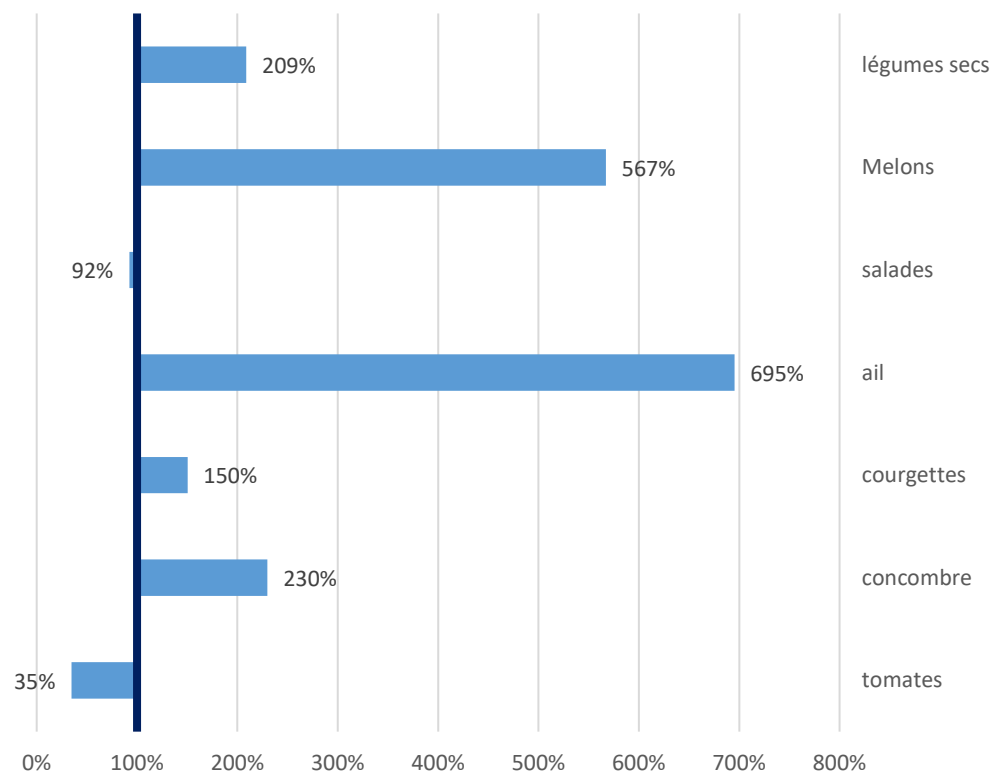
Tendance du potentiel de production régional (2019-2024) :

Hausse	+ 30%	
Hausse	+ 53%	
Baisse	- 30%	
Baisse	- 5%	
Hausse	+ 16 %	
Stabilité		
Baisse	- 40%	

# Auto approvisionnement régional pour quelques productions

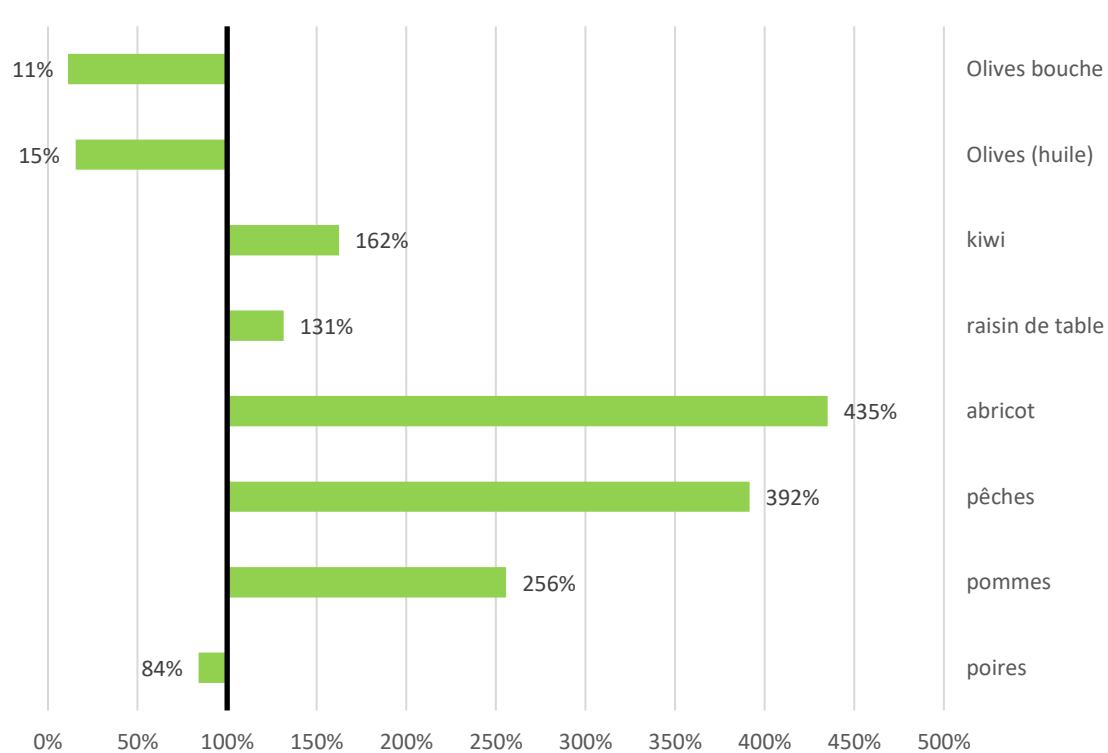
## Légumes

Auto approvisionnement régional



## Fruits

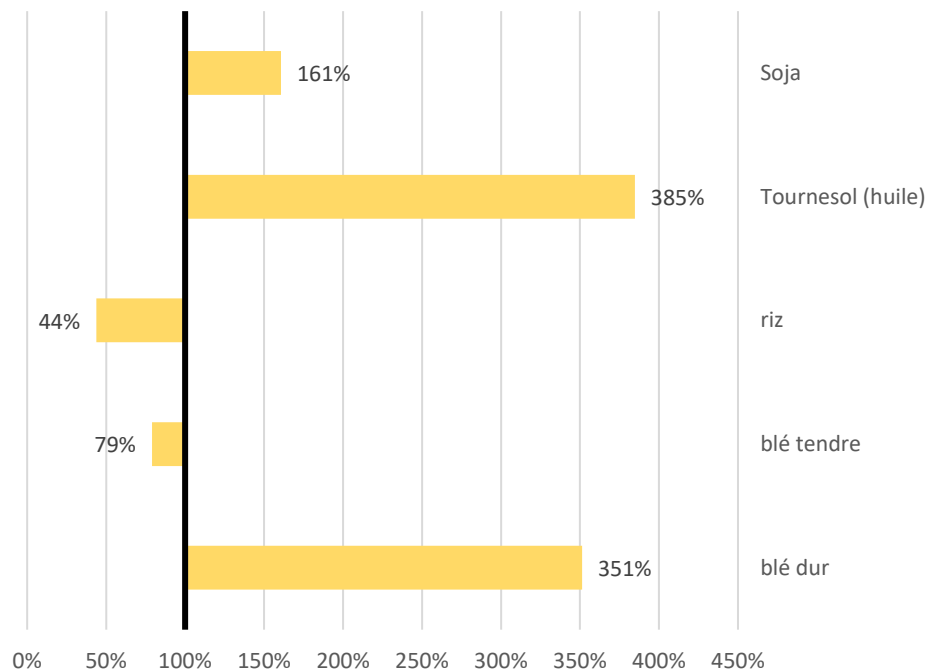
Auto approvisionnement régional



# Auto approvisionnement régional pour quelques productions

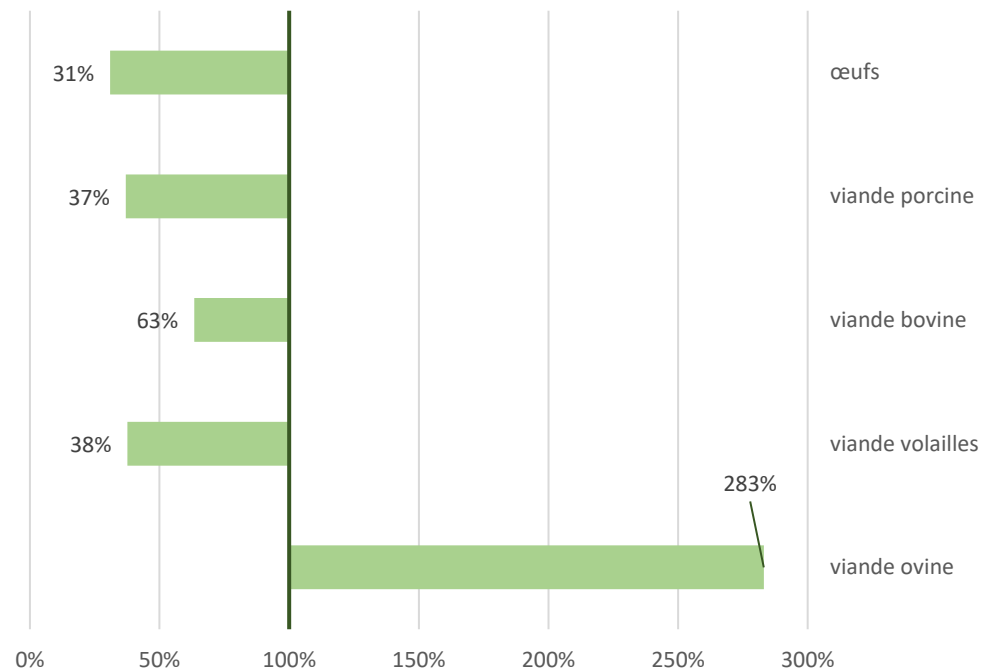
## Grandes cultures

### Auto approvisionnement régional

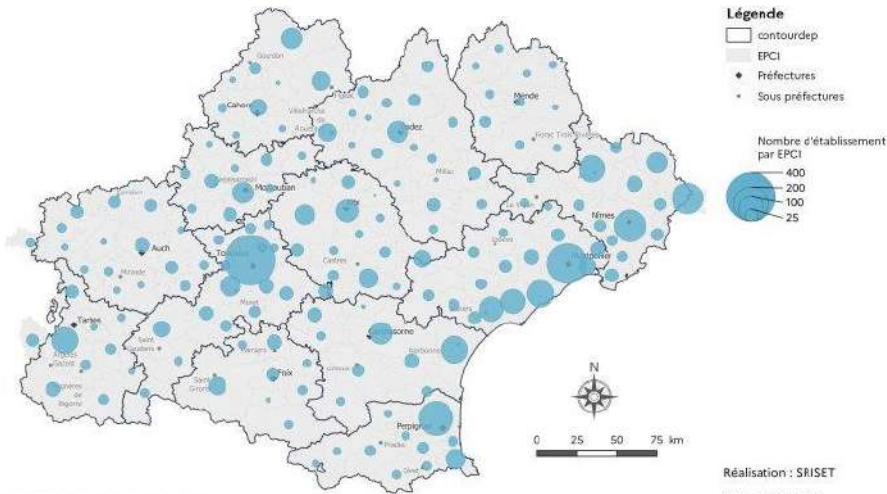


## Viandes et Œufs

### Auto approvisionnement régional



# Les utilisations industrielles : 2 959 entreprises



Sources : ©IGN Admin Express®, INSEE Flores 2022

**Un bon maillage territorial des IAA et commerce de gros**

**Une diversité des secteurs d'activité représentés**

- FAB, travail du grain, meunier, fruits et légumes, abattoirs et conserves de viande....

**Les grandes entreprises et les entreprises intermédiaires concentrent 2/3 du CA du secteur mais avec des performances (taux de marge) inférieures au niveau national**

**Un secteur coopératif très présent, notamment pour les filières grandes cultures et élevage**

**Présence de groupes avec souvent des centres de décisions extérieurs à la région**

# Les utilisations industrielles : 2 959 entreprises

## Chiffres clés : industries agroalimentaires<sup>1</sup> en occitanie en 2022



**9,6**

milliards d'euros  
de chiffre d'affaires dont  
**2,2 milliards d'euros**  
réalisés à l'export



**24 046**

salariés équivalent  
temps plein



**1 782**

établissements  
employeurs<sup>2</sup>



**2 959**

unités légales



**6,8 %**

du chiffre d'affaires  
des industries  
agroalimentaires  
en France



**10,8 %**

du chiffre d'affaires  
manufacturier régional



**15,8 %**

de l'emploi  
manufacturier  
régional<sup>2</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial<sup>3</sup> : **1,4** milliards d'euros de chiffre d'affaires, **14 509** salariés ETP et **3 901** unités légales ;
- le commerce de gros de produits agroalimentaires : **16,8** milliards d'euros de chiffre d'affaires, **17 771** salariés ETP et **3 405** unités légales.

# Les sources de données

## Agreste

La statistique agricole annuelle: production et potentiel de production

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2516/detail/>

Les bilans d'approvisionnement : ressources et emplois par produits

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SAA/31019f1c-03ca-4428-9a15-489239c0dfaa/search/>

Dataviz souveraineté alimentaire :

<https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/quels-indicateurs-pour-mesurer-la-souverainete-alimentaire.html>

## FranceAgriMer

<https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/souverainete-alimentaire-un-eclairage-par-les-indicateurs-de-bilan/>

Fiches filières FAM

<https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/fiches-filieres-de-franceagrimer>

# Pacte de Souveraineté Alimentaire – Région Occitanie

**Vincent LABARTHE**

Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée

**Jean-Louis CAZAUBON**

Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée

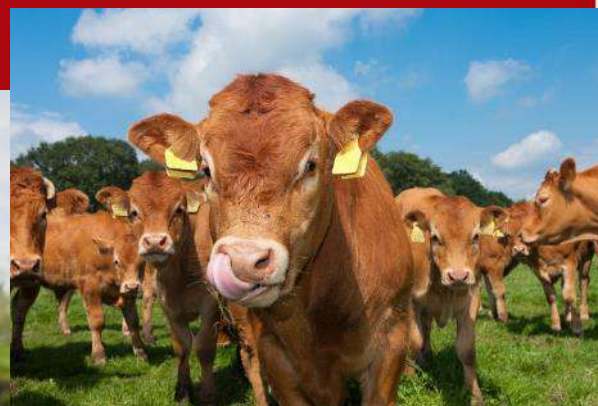
**Thomas GUYOT**

Directeur de la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation, du Tourisme et de l'Economie Rurale

Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée

# UN PACTE REGIONAL POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE « PRODUIRE POUR NOURRIR SAINEMENT »

Juin 2026



# Sommaire

**1. Pourquoi un pacte régional pour la souveraineté alimentaire?**

**2. Cinq axes pour donner un cap**

**3. Premières actions identifiées**

**4. Concertation pour bâtir le pacte de souveraineté alimentaire**

**5. Intégrer nos spécificités agricoles dans les politiques nationales et européennes**

# 1. Pourquoi un pacte régional pour la souveraineté alimentaire?



# REDONNER UN CAP ET DES PERSPECTIVES À L'AGRICULTURE

## Un secteur économique incontournable mais avec des fragilités

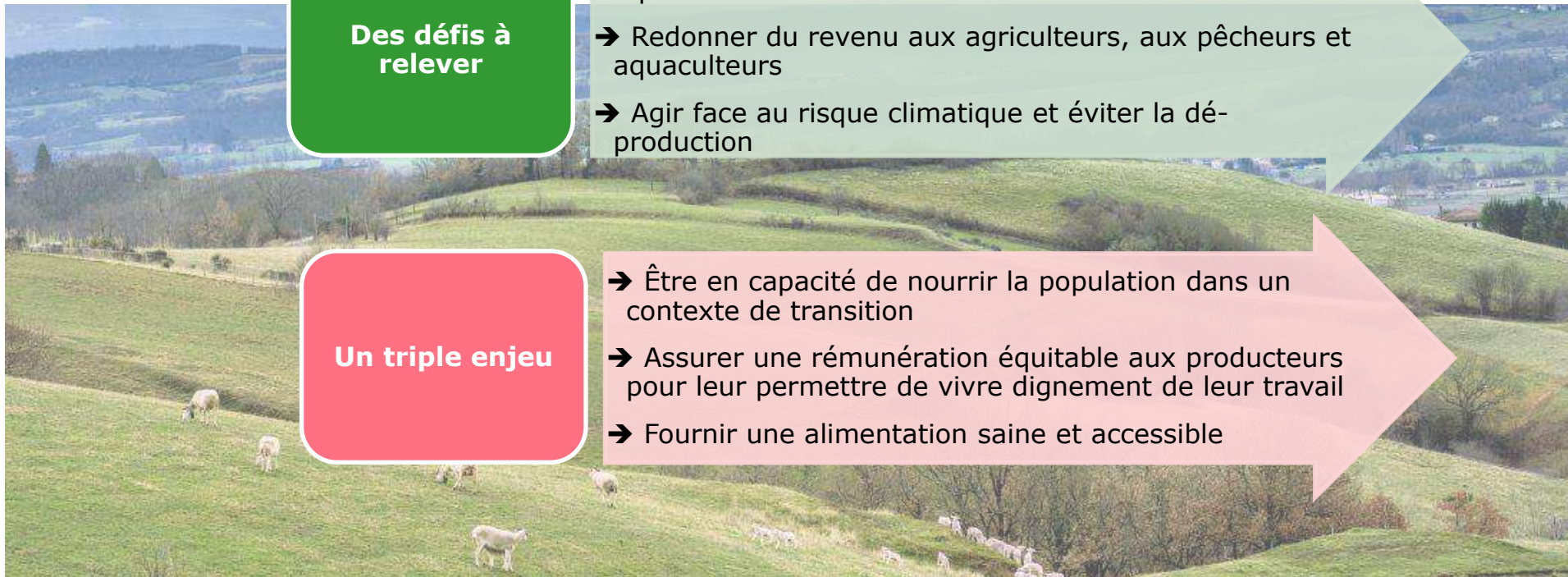
- 1<sup>re</sup> région en nombre d'exploitations mais revenus agricoles parmi les plus bas
- Dépendance aux importations (volaille, porc, œufs, poissons de mer) et valeur ajoutée insuffisante
- Disparition de 4 exploitations/jour, faible transformation locale (60 % des matières brutes exportées)
- Récurrence des aléas climatiques, des crises sanitaires

## Des défis à relever

- Renouveler les générations d'agriculteurs, pêcheurs et aquaculteurs
- Redonner du revenu aux agriculteurs, aux pêcheurs et aquaculteurs
- Agir face au risque climatique et éviter la déproduction

## Un triple enjeu

- Être en capacité de nourrir la population dans un contexte de transition
- Assurer une rémunération équitable aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail
- Fournir une alimentation saine et accessible



## Auto-apvisionnement régional (100% = suffisance)



Source : Agreste, outil auto-apvisionnement, statistique agricole annuelle et références nationales relatives à la consommation humaine

## 2. Cinq axes pour donner un cap

---



## Cinq axes pour donner un cap

**1. PRODUIRE POUR PLUS DE REVENUS AGRICOLES ET PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE**

**2. RENFORCER LA VALEUR AJOUTEE SUR NOTRE TERRITOIRE EN TRANSFORMANT ET EN CREAT DES EMPLOIS LOCAUX**

**3. OFFRIR DES DEBOUCHES AUX PRODUITS LOCAUX POUR NOURRIR SAINEMENT ET VENDRE AU BON PRIX**

**4. FAIRE INTÉGRER NOS SPECIFICITES AGRICOLES DANS LES POLITIQUES NATIONALE ET EUROPEENNE**

**5. ASSOCIER LARGEMENT POUR BÂTIR COLLECTIVEMENT NOTRE PACTE DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

### 3. Premières actions identifiées



## 3.1 PRODUIRE POUR PLUS DE REVENUS AGRICOLES ET PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

### . Adapter les productions face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques

- Sécuriser les apports en eau dans le cadre d'une gestion durable
- Renforcer l'impact de la Foncière agricole régionale
- Elargir à l'ensemble de la région le Fonds Avance Cheptel pour redonner des perspectives de production à nos exploitations
- Encourager la polyculture élevage pour diversifier les revenus et devenir moins dépendant d'une seule production
- Adapter les filières maritimes au changement climatique

## **3.1 PRODUIRE POUR PLUS DE REVENUS AGRICOLES ET PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE**

### **. Sécuriser et développer les productions par des approches collectives et territorialisées**

- Mettre en place des Contrats d'objectifs de production avec les filières pour produire mieux
- Accompagner les initiatives locales qui permettent de relocaliser la production et d'augmenter les revenus sur le territoire régional
- Mener une expérience sur le développement d'une filière d'engraissement des bovins viandes pour garder la valeur ajoutée sur notre région
- Identifier de nouvelles zones potentielles de développement de l'aquaculture en mer et de la pisciculture et favoriser l'aquaculture multi-trophique intégrée

### **. Favoriser le développement des productions régionales « déficitaires » et « prioritaires »**

- Encourager l'installation et soutenir les investissements dans les productions déficitaires qui obligent aujourd'hui à importer (œufs, volaille, porc) et dans les filières prioritaires (lait)
- Faciliter la construction et les équipements de bâtiments agricoles qui favoriseront la performance de notre production agricole et la qualité de vie au travail des agriculteurs
- Encourager l'installation dans la filière halieutique et développer les productions de moules en mer

## **3.2 RENFORCER LA VALEUR AJOUTEE SUR NOTRE TERRITOIRE EN TRANSFORMANT ET EN CREAT DES EMPLOIS LOCAUX**

### **. Sécuriser et développer les capacités de transformation**

- Renforcer le soutien aux entreprises agroalimentaires pour transformer sur place et garder la valeur ajoutée sur le territoire régional
- Soutenir les projets de filières des coopératives pour mutualiser les coûts, risques et pour plus de solidarité
- Améliorer la performance industrielle, économique et organisationnelle des entreprises dans un contexte de transformation

### **. Moderniser et relocaliser des outils de transformation de proximité**

- Pérenniser un maillage d'outils intermédiaires compétitifs (abattage, collecte...) pour réduire les coûts et augmenter les marges
- Créer et financer les outils de transformation adaptés à la restauration collective pour offrir des débouchés sécurisés aux productions régionales
- Accélérer le développement d'une activité agroalimentaire au sein des exploitations agricoles pour garder la valeur ajoutée et augmenter les revenus

### **. Soutenir l'internationalisation de notre économie**

- Mettre en place un dispositif d'aide à l'export adapté aux conditions du marché pour favoriser nos champions régionaux et valoriser l'image de nos produits

### **3.3 OFFRIR DES DEBOUCHES AUX PRODUITS LOCAUX POUR NOURRIR SAINEMENT ET VENDRE AU BON PRIX**

#### **. Renforcer l'approvisionnement local dans la restauration collective**

- Développer activement Occit'Alim pour réduire les coûts et garantir les volumes aux agriculteurs
- Soutenir la production locale pour la restauration collective via la mobilisation du programme « Lait et Fruits à l'École »

#### **. Rééquilibrer le rapport de force entre acteurs du commerce et agriculteurs**

- Passer des contrats avec la grande distribution pour une plus juste répartition des revenus et de meilleurs débouchés pour les productions locales
- Poursuivre le développement de la marque l'Occitanie – Sud de France, pour offrir davantage de débouchés à nos productions locales, valoriser leur qualité et entretenir leur réputation

## 4. Associer largement pour bâtir collectivement notre pacte de souveraineté alimentaire



## Travail collectif et Concertation

### → Consultation en ligne

*(décembre 2025 à mars 2026)*

- 220 contributions agriculteurs
- 570 contributions consommateurs
- 32 contributions institutionnels

### → Des rencontres avec la profession agricole

*2025 : 13 Comités Territoriaux Agricoles organisés*

*2025/2026 : Concertations*

### → Conférences de la souveraineté alimentaire

*Déclinaison régionale des objectifs nationaux de souveraineté alimentaire*

### → Vote du Pacte Régional pour la Souveraineté Alimentaire

*AP du 4 juin 2026*



## 5. Faire intégrer nos spécificités agricoles dans les politiques nationale et européenne

---



## **PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE PLUS JUSTE, PLUS ÉQUITABLE, POUR UNE AGRICULTURE PLUS FORTE, PLUS RÉSILIENTE ET DIVERSIFIÉE**

- Une répartition équitable des aides en lien avec le cycle économique des exploitations et des productions
- Un modèle d'agriculture diversifié, préservant polyculture et polyélevage
- Une agriculture résiliente en zone méditerranéenne face au changement climatique

- Une alimentation de qualité et accessible à tous
- Une agriculture respectueuse de l'environnement et qui protège les sols
- Une PAC lisible, simple et accessible pour les agriculteurs



Echanges avec la salle

# Calendrier et méthode des travaux à engager

Christophe PLACET

Directeur adjoint, Chambre régionale d'agriculture  
d'Occitanie

# Bâtir un scénario de reconquête de la souveraineté alimentaire

## PHASE NATIONALE

==> Définir des objectifs nationaux de production à 10 ans par groupe sectoriel (présentés le 24 février au SIA)



Décembre 2025 à février 2026

Trois facteurs d'évolution à prendre en compte pour réactualiser les plans de filières pour les 10 prochaines années

### Groupes sectoriels



Évolution des tendances consommateurs

Contexte géopolitique

Changement climatique

Plans filières rédigés après 2017

Plans de souveraineté (PSFL, PSPV...)

Stratégies interministérielles

Capitaliser sur l'existant.  
Faires des retours d'expérience sur les plans de filières et de souveraineté.  
Actualiser à l'aune des 3 facteurs d'évolution.

## PHASE TERRITORIALE

==> Décliner ces objectifs au niveau régional

==> S'engager localement sur des projets

Mars 2026 à l'été 2026



### Objectifs cible pour la Métropole à horizon 10 ans



### Identification de la part de la contribution de la Région Grand Est à la cible Métropole (cible rapportée à 100%)



Pour ces PROJETS, un statut particulier dans la future loi d'urgence  
==> vers des « projets d'avenir agricole », labellisés par le territoire, avec des accompagnements priorités

# Les trajectoires nationales proposées le 24 février

## 1. Viandes blanches (volaille, porc, œuf, lapin, palmipède gras)

- **500 installations/reprises d'élevages/an**, soit un investissement total **10 à 15 Md€** sur la décennie.
- **Volaille de chair** : +4,8 %/an pour réduire fortement les importations (220 poulaillers/an).
- **Label Rouge** : +1,4 %/an (60 poulaillers/an).
- **Œufs** : +70 poulaillers/an.
- **Porc** : 100 installations/reprises/an pour retrouver l'autosuffisance.
- **Lapin** : maintenir l'autosuffisance, 30 élevages/an en mode alternatif.
- **Palmipèdes gras** : +55 bâtiments/an.

## 2. Fruits & légumes (dont pommes de terre)

- **+5 points de souveraineté d'ici 2030, +10 points d'ici 2035.**
- **Pommes de terre transformées** : +0,7 à +1,2 Mt sans augmentation des surfaces.

## 3. Grandes cultures

- Redevenir **exportateur net de farine**.
- **Reconquête des pâtes françaises** : +1 % de part de marché/an.
- Développement des **protéines végétales** et usages non alimentaires.
- +1 Mt d'aliments pour animaux (≈150 000 ha).

## 4. Ruminants (bovin viande, bovin lait, ovin, caprin)

- **Bovin viande** : stabiliser le cheptel + renforcer l'engraissement  
→ **+20 000 téc d'ici 2030**, +200 000 ha de prairies.
- **Ovin** : +1 million d'agneaux/an (Contrat de progrès).
- **Lait de vache** : objectif **24 Mds litres**, + matière grasse, reconquête cœur/entrée de gamme.
- **Lait de brebis** : 330–340 M litres.
- **Lait de chèvre** : 500–600 installations en 10 ans.

## 5. Vitivinicole & cidricole

- Consommation nationale en baisse : –5 à –6 Mhl d'ici 2035.
- Rendements en baisse (54 hl/ha vs 59 hl/ha 20 ans plus tôt).
- Jusqu'à **100 000 ha de surfaces arrachées** possibles d'ici 2035.
- >> s'adapter aux évolutions de la demande, création de valeur et bonne répartition dans la filière.

## 6. Productions végétales spécialisées (horticulture, PPAM, lin, houblon, olive, miel)

- **Horticulture** : passer de 15 % à 20 % de fleurs françaises d'ici 2035.
- **PPAM** : +10 000 ha.
- **Houblon** : doubler les surfaces → 1 500 ha & 2 300 t (50 % de la demande).
- **Lin** : doubler les surfaces (≈176 000 ha aujourd'hui).
- **Olive** : +1 500 ha via reconversions.
- **Miel & produits de la ruche** : structuration des gammes, valorisation pollinisation.

## 7. Pêche & aquaculture

- Renouveler une **flotte vieillissante (32 ans en moyenne)**.
- Sécuriser l'**accès à l'espace** pour conchyliculture & pisciculture.
- Augmenter la part de produits français (aujourd'hui : <25 % du poisson consommé en France ; 2 % seulement en aquaculture française).

## 8. Outre-mer

- Actualisation des plans de souveraineté (DROM).
- Objectif : **hausse substantielle de la production locale** face à des taux de couverture très faibles :
  - Fruits & légumes : ≈50 %
  - Viandes : ≈20 %

# Phase territoriale: objectifs et organisation

- **Trois objectifs majeurs :**

- Définir **la contribution du territoire régional** aux objectifs nationaux ;
- **Fiabiliser les données établies à l'échelle nationale** ;
- **Identifier les projets** sur les territoires susceptibles de contribuer à l'atteinte de ces objectifs

- **Un Comité de Pilotage Régional (COPIL) :**

- Préfet/DRAAF – Conseil régional- Chambre régionale d'agriculture - LCA - AREA

- **Une organisation en 3 temps :**

- Conférence de lancement : 27 mars 2026
- Des travaux en ateliers par filière, adossés aux Comités d'orientation de la CRA / Recensement des projets : avril – mai 2026
- Conférence de restitution : juin 2026 (à définir)

# Attentes par rapport au Pacte de Souveraineté alimentaire de la Région

Jean-Louis CAZAUBON

Vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées  
Méditerranée

# Conclusions

Olivier ROUSSET

Directeur régional

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt Occitanie